

# Des aménagements pas convaincants!

**FAUVETTE** • Entre l'été et mi-novembre 2018, des aménagements de diminution et ralentissement du trafic ont été réalisés sur le chemin de la Fauvette. Ces mesures faisaient suite à une pétition des riverains. S'ils saluent les efforts, le bilan est contrasté.

«L'aménagement d'un trottoir continu constitue une réelle amélioration, remarque Monika Heil-Ruess, à l'origine de la pétition envoyée au Conseil communal en fin d'année 2017. Néanmoins, en raison du chemin très étroit par endroits, les voitures empiètent sur le trottoir, ce qui n'améliore pas la sécurité des piétons et n'est pas une solution durable», regrette-t-elle.

## Un chemin dangereux

Dans l'optique de diminuer le trafic, sept ralentisseurs ont également été installés sur le chemin. «Mais nous ne pensons pas qu'ils soient utiles pour diminuer le trafic», déplore la pétitionnaire. Autre point qui avait été relevé dans la pétition: la dangerosité du transit entre l'avenue de Chailly et le chemin de la Fauvette. Ce dernier se déverse en effet sur un

large trottoir. Piétons et voitures s'y croisent en nombre, surtout aux heures de pointe, étant donné la proximité des commerces et des arrêts de bus. «Notre chemin est classé comme route de desserte. De ce fait, il ne peut pas absorber toute cette circulation de transit. A notre avis, il ne faut pas changer le trottoir en bas, mais bel et bien réduire le volume de la circulation sur le chemin de la Fauvette». Depuis la mise en sens unique, en 2016, du haut du chemin de Rovéréaz, à 400 mètres de là, la Fauvette voit effectivement passer 900 véhicules de plus par jour. Et malgré les changements récents, les habitants n'ont pas encore le sentiment que le nombre de véhicules ait diminué.

Mais pour évaluer les impacts, la Ville doit effectuer des mesures de vitesse. Chose qui sera bientôt faite



Pour le riverain du chemin de la Fauvette, les aménagements entrepris par la Ville sont encore insuffisants. MISSON

selon Florence Germond, municipale en charge des finances et de la mobilité. Elle appelle à un peu de patience: «Comme pour tout nouvel aménagement, il convient de laisser un temps suffisant aux usagers pour se les approprier et adapter progressivement leur conduite.»

Toujours dans l'intérêt des piétons, la pétitionnaire regrette qu'aucun passage piéton ne soit présent, «pas même à proximité de l'école». Si l'absence de passages est effectivement la règle en zone 30km/h, des exceptions peuvent toutefois être faites. Sur le chemin de Rovéréaz,

étant donné la proximité de nombreuses écoles, six passages sur sept ont été gardés lors de la mise en zone 30 km/h de la rue. Sur un axe aussi fréquenté, étroit, sinueux et manquant de visibilité que celui de la Fauvette, on pourrait imaginer de mêmes exceptions aux endroits «problématiques».

## Pas de sens unique possible

Les pétitionnaires proposaient la mise en sens unique, totale ou partielle, de la rue, comme cela avait été fait sur le chemin de Rovéréaz. Mais l'idée avait directement été balayée par les autorités. En cause: l'opposition des riverains du chemin de l'Esplanade, qui avaient directement réagi, presque une année plus tôt, alors que cette possibilité avait déjà été émise par la Municipalité. Les changements ne sont pas terminés dans le secteur: les chemins de Grésy, de la Cure, de Craivavers, des Granettes et du Réservoir seront prochainement des zones de rencontre (20 km/h). ■

Joëlle Misson

## Le label «Fait Maison» surfe sur le succès

**BIEN MANGER** • Initié par La Fédération Romande des Consommateurs (FRC), GastroSuisse, Slow Food Suisse et La Semaine Suisse du Goût en septembre 2017, le Label Fait Maison voit le type d'établissements se diversifier de plus en plus. De l'auberge communale à la buvette d'alpage, du restaurant d'application à la brasserie traditionnelle ou du traiteur à la restauration collective, tous types d'établissements s'intéressent aujourd'hui au Label Fait Maison. Il représente pour chacun une reconnaissance de leur travail quotidien.



En 2019, l'Association pour La Promotion du Fait Maison souhaite donc consolider et développer le Label Fait Maison en Suisse romande. Trois rendez-vous raviront les papilles des clients gourmands. Le samedi 30 mars à midi, un menu 3 plats 100% fait maison sera proposé pour 25 francs par personne, du 20 au 26 mai, des asperges repensées 100% faites maison seront à l'honneur et durant les mois d'octobre et novembre, des suggestions de chasse seront référencées sur le site du label. ■ LC

Toutes les informations concernant la labellisation pour les établissements intéressés et la liste des restaurants labellisés ou en cours d'affiliation sont actualisées en continu sur [www.labelfaitmaison.ch](http://www.labelfaitmaison.ch).

## Une nouvelle zone de baignade dans le lac

**OUCHY** • L'idée d'aménager une plateforme au large d'Ouchy ou du Quai de Belgique n'est pas nouvelle. Depuis une dizaine d'années au moins, plusieurs élus lausannois, notamment issus du camp des Verts, ont tenté de faire passer cette idée. Sans succès, une majorité estimant qu'un tel projet allait défigurer les quais. Jusqu'en 2015 et la création de Lake Lausanne qui donnera naissance à la buvette-bar La Jetée de la Compagnie qui bénéficie de sa zone de baignade depuis l'été dernier. Et ce ne sera pas la dernière! Pour répondre à ces demandes récurrentes qui font écho à celles de la population, la Municipalité va procéder à l'aménagement d'une zone de baignade dans le Vieux-Port d'Ouchy. Située entre le premier pavillon des loueurs de bateaux sur la place du Port et le ponton de la Vierge du Lac, cette zone de baignade d'une surface d'environ 2'000 m<sup>2</sup> sera délimitée par des bouées jaunes et ne sera pas surveillée. L'installation d'une plateforme adaptée aux personnes à mobilité réduite et équipée de garde-corps en garantira un accès sécurisé. Des zones distinctes de départ et d'arrivée pour les pédalos et les bateaux solaires et élec-

triques sont également prévues. Elle pourrait voir le jour dès le permis de construire cantonal obtenu. ■ PhK



Ce nouvel endroit de baignade sera situé entre le premier pavillon des loueurs de bateaux sur la place du Port et le ponton de la Vierge du Lac. VERISSIMO

PUB

# LITS BOXSPRING... bien plus que du confort !



**MULTI LITS**

superba

swissflex

bico

SWISS COMFORT

MULT/ERGO

REBAUMER



Bl de Grancy 14 - Lausanne - Tél. 021 617 39 40 - [www.multi-lits.ch](http://www.multi-lits.ch)

Contrôle qualité

